

**PLAN DE DÉVELOPPEMENT
DE LA DANSE PROFESSIONNELLE À QUÉBEC
POUR LE COMPTE DU CONSEIL DE LA CULTURE
DES RÉGIONS DE QUÉBEC ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES**

Mars 2012

**DAIGLE
/ SAIRE**

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Direction et réalisation du plan de développement

Pascale Daigle, associée

DAIGLE / SAIRE Conseil en management, stratégie et économie
6925, 9^e avenue, Montréal (Québec) H1Y 2L1 www.daiglesaire.ca
contact : 514 509 1143

Nous remercions :

Steve Huot, président de la table de danse du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches et directeur général et artistique de La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec, qui a eu l'idée de l'ensemble de cette démarche

Hélène de Carufel, conseillère en développement culturel, responsable de la table de danse du Conseil de la culture, qui a coordonné les divers comités et le cheminement des travaux

Nous tenons également à remercier les membres du comité d'orientation élargi qui sont issus de la table de danse du Conseil de la culture et qui ont participé activement à l'élaboration du plan de développement :

- Daniel Bélanger, directeur artistique et chorégraphe, Code Universel
- Lyne Binette, directrice du secteur professionnel, L'École de danse de Québec
- Hélène de Carufel, conseillère en développement culturel responsable de la table de danse, Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches
- Maryse Damecour, chorégraphe interprète

- Johanne Dor, adjointe artistique à la direction du secteur professionnel, L'École de danse de Québec
- Jean-François Duke, interprète
- Steve Huot, directeur général et artistique, La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec
- Véronique Jalbert, interprète et présidente de L'Artère, coopérative de danseurs professionnels de Québec
- Alan Lake, chorégraphe et interprète
- Karine Ledoyen, directrice artistique et chorégraphe, Danse K par K
- Sonia Montminy, interprète
- Harold Rhéaume, directeur général et artistique, Le fils d'Adrien danse
- Ève Rousseau-Cyr, interprète
- Maud Rusk, directrice générale, Le fils d'Adrien danse
- Kathleen Timmony, directrice générale, L'École de danse de Québec
- Mario Veillette, chorégraphe et professeur à L'École de danse de Québec
- Lydia Wagerer, chorégraphe et professeur à L'École de danse de Québec
- Arielle Warnke-Saint-Pierre, interprète

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1.1 LE MANDAT CONFIE	1
1.2 L'APPROCHE PRIVILÉGIÉE	1
1.3 CONTENU DU DOCUMENT	1
RAPPEL DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT	2
ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT	4
3.1 LA VISION DE DÉVELOPPEMENT	4
3.2 LES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT	5
LE PLAN D'ACTION 2012-2017	7
4.1 LES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT	7
4.2 L'APPUI AU PLAN DIRECTEUR	8
4.3 LE PLAN D'ACTION 2012-2017	8

TABLE DES TABLEAUX

tab.1 Les stratégies d'intervention selon les cinq orientations de développement

6

Note : La convention graphique du présent document emprunte la forme d'édition et l'abréviation suivante : tab.x pour Tableau X.

INTRODUCTION

1.1 LE MANDAT CONFIE

Le mandat confié à **DAIGLE/SAIRE** par le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches (Conseil de la culture) consistait à élaborer un diagnostic de la situation actuelle du milieu de la danse et, en fonction des problématiques et des enjeux de développement mis en lumière, proposer un plan de développement pour les cinq prochaines années (2012-2017).

Ce mandat découle des préoccupations d'acteurs de la danse professionnelle de Québec pour le développement futur de leur milieu. En fait, les membres de la table de danse du Conseil de la culture ont manifesté le souhait que le milieu se dote d'un plan de développement qui s'inscrive dans la perspective du *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec*¹ élaboré par le Regroupement québécois de la danse (RQD).

Les travaux ont été engagés à l'automne 2010 pour conduire dans un premier temps à l'élaboration d'un diagnostic sur la situation actuelle. Le plan de développement présenté aux pages qui suivent s'inscrit dans la continuité de ce diagnostic.

1.2 L'APPROCHE PRIVILÉGIÉE

L'élaboration du plan de développement s'est faite en étroite collaboration avec les membres du comité d'orientation élargi qui ont enrichi les contenus proposés et ont défini les priorités d'action. Ce processus démocratique soutenu par le Conseil de la culture a permis une vaste concertation du milieu. Cette concertation a porté ses fruits et a conduit à la réalisation d'un plan de

développement étoffé, qui reçoit l'adhésion du milieu de la danse et qui permettra un essor structuré de la danse professionnelle à Québec.

1.3 CONTENU DU DOCUMENT

Le présent document propose dans la partie deux qui suit un rappel des grands enjeux mis en lumière lors de la démarche de diagnostic. La présentation de la vision ainsi que des grandes orientations de développement suit à la partie trois du document. Cette troisième partie intègre également les différentes stratégies pour chacune des orientations. Le plan d'action pour les cinq prochaines années est présenté à la quatrième partie du document. Cette partie intègre également les priorités de développement retenues par le milieu de la danse de même que l'échéancier de réalisation pour les différentes actions et les principaux responsables de leur mise en œuvre.

¹ Daigle, Pascale et Hébert, Lorraine, *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021*, pour le compte du RQD, Montréal, juin 2011, 134 p.

RAPPEL DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT

Le travail d'évaluation de la situation actuelle a permis de mettre en lumière les grands enjeux avec lesquels doit composer le milieu de la danse professionnelle de Québec². Ces enjeux ont constitué le point de départ pour engager la réflexion et élaborer le plan de développement. Au nombre de six, ces enjeux sont les suivants :

1. Des conditions de pratique artistique adéquates propres à stimuler la création artistique et à soutenir la compétitivité de Québec en danse

Cet enjeu concerne la disponibilité de temps et de ressources artistiques, notamment des interprètes expérimentés, et l'accès facilité à des espaces conformes aux besoins de la danse — des studios principalement — de même qu'une diversité de résidences. Il a également trait aux possibilités de se ressourcer des artistes, de se développer, de consacrer du temps à la recherche, d'expérimenter, de se nourrir sur le plan artistique et de profiter de contacts et d'échanges avec des artistes et des professionnels de différentes provenances disciplinaires ou géographiques.

Les conditions de pratiques réfèrent également à la possibilité que les œuvres, de différentes natures, soient présentées au public et profitent de contextes de diffusion de qualité. Elles touchent aussi l'émergence et le développement des talents de la relève de même que la capacité de vivre de la danse à Québec.

Globalement cet enjeu concerne la qualité, l'excellence voire la compétitivité du travail des artistes de la danse de Québec.

² Notons que le diagnostic de la situation actuelle fait l'objet d'un document à part : *Diagnostic de la situation de la danse professionnelle à Québec pour le compte du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.*

2. Un soutien organisationnel permettant la vitalité et la pleine réalisation de la mission des organismes et des parcours professionnels des artistes

La disponibilité de travailleurs culturels compétents et plus globalement, la possibilité de disposer des ressources humaines, des compétences et des expertises nécessaires à la réalisation de la mission des organismes de danse sont au cœur de cet enjeu. La gouvernance des organismes, qui concerne tant la composition et l'intervention du conseil d'administration que la capacité de planifier son développement et de baliser ses interventions, fait partie de cet enjeu. Le rapprochement entre les milieux de la danse et des affaires devient dans ce cadre important tout comme l'intégration plus importante de la danse dans le tissu social de la région de Québec.

Cet enjeu concerne également l'accompagnement, voire le soutien, à l'entrepreneuriat artistique. Les compagnies et les chorégraphes indépendants, établis ou émergents, évoluent sans réel accompagnement sur le plan administratif ou de la production. Cette situation ne favorise ni le développement, ni la rétention des artistes de la danse à Québec.

3. Un public plus vaste et une plus grande reconnaissance de la danse par la population de Québec

Le développement du milieu de la danse et la réalisation d'un plus grand nombre de projets artistiques ne peuvent être pensés sans un développement conséquent des publics pour la danse. Ce développement suppose des interventions plus importantes auprès des plus jeunes, à l'école notamment, et du grand public. La promotion est importante, mais encore plus la médiation culturelle doit prendre forme à travers un plus grand volume d'activités de différentes natures.

La visibilité, notamment médiatique, et la présence plus grande de la danse dans l'espace public permettent de sensibiliser la population à la danse. La danse a une visibilité limitée dans l'espace public, notamment elle ne dispose pas de pignon sur rue. Les jauges des salles utilisées par le principal diffuseur en danse

à Québec, La Rotonde, comptent parmi les freins à la croissance en nombre du public pour la danse.

Le développement des publics concerne également la capacité d'intéresser les publics à une diversité d'œuvres, d'amener les publics de la danse à découvrir des types variés d'œuvres, différents styles, différents genres et différentes provenances. Cette diversité doit être plus présente à Québec.

Les interventions en matière de développement des publics doivent être variées, viser différents milieux et être convenablement soutenues financièrement.

4. Un milieu plus hétérogène accueillant et intégrant des artistes et des professionnels de l'extérieur de la ville de Québec

L'émulation est nécessaire au développement artistique. Québec doit être un lieu de passage fréquent des artistes en danse de toutes provenances en résidence, dispensant des stages, participant à des projets artistiques ou présentant des spectacles. Mais encore plus, la ville de Québec doit être suffisamment attrayante pour que des artistes et des professionnels de l'extérieur de choisissent de s'y installer et puissent y vivre de la danse.

Ainsi, la danse à Québec doit être le milieu d'une plus grande diversité d'expressions artistiques. L'émulation et la présence d'artistes d'ailleurs peuvent contribuer à cette diversité tout comme les artistes de Québec, notamment la relève, doivent être proactifs, installer et faire vivre une diversité artistique.

5. Une plus grande présence et un rayonnement plus important des artistes et du milieu de la danse de Québec dans les milieux artistiques extérieurs

Étroitement lié à l'excellence artistique, cet enjeu concerne également la capacité de s'affirmer et de se faire valoir à l'extérieur de la ville de Québec. Il suppose que le milieu de Québec, les artistes et les professionnels qui le composent, soient plus connus et se taillent une place dans les différents réseaux.

La capacité de se différencier et d'influencer sur le plan artistique devient, dans ce cadre, importante pour les artistes de même que la possibilité physique et financière d'être actifs dans des réseaux hors de la ville de Québec.

Le rayonnement et la prise en compte des intérêts du milieu de Québec passent également par une représentation plus importante et variée des gens de la danse de Québec dans les différents milieux hors de la ville de Québec et auprès des différentes instances.

6. Un ancrage disciplinaire plus important

Une formation initiale de haut niveau constitue la pierre angulaire de l'ancrage disciplinaire. L'École de danse de Québec (L'ÉDQ) est un pilier de la discipline à Québec. Cette institution compose avec de nombreuses problématiques aussi présentes à l'échelle provinciale dont : une filière de formation préparatoire non adéquate, un manque de relève pour le corps professoral. Elle compose aussi avec une concurrence importante, des contraintes physiques majeures, un manque de reconnaissance et surtout, un soutien financier limitant son développement et sa compétitivité à l'échelle québécoise, canadienne et internationale.

L'ancrage disciplinaire est également lié à la connaissance des réalités de la danse de Québec, à la documentation de ses réalités et à une meilleure connaissance des mouvances et des développements possibles. La mise en valeur des connaissances et des expertises de la danse fait également partie de cet ancrage tout comme la valorisation de son histoire et de son patrimoine. Tout reste à faire pour bâtir le patrimoine de la danse de Québec.

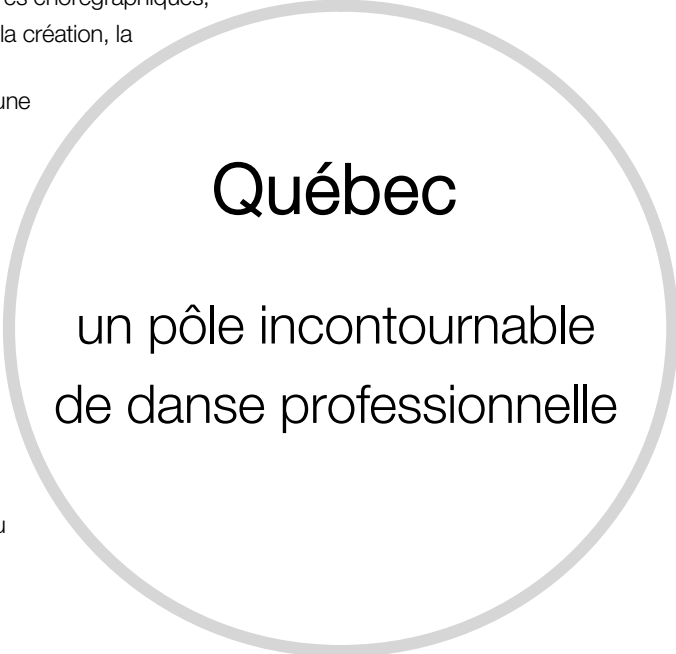
ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT

3.1 LA VISION DE DÉVELOPPEMENT

Fort de son histoire, de ses acquis et ses aspirations, le milieu de la danse professionnelle de Québec fonde son évolution future sur une vision de développement. Cette vision est une source d'inspiration et de motivation pour tous les acteurs de la communauté et leurs partenaires.

Ainsi, parce que le milieu de la danse professionnelle de Québec :

- Est fort de plus de 40 ans d'histoire en danse contemporaine et bénéficie d'un répertoire d'œuvres chorégraphiques;
- Est actif dans les grands domaines de pratique de la danse que sont la formation, la recherche, la création, la production, la diffusion, le développement des publics et les services de soutien;
- Compte sur la présence de chorégraphes et de compagnies établis dont plusieurs démontrent une bonne capacité de tourner au Québec;
- Bénéficie d'une notoriété à l'échelle du Québec et du Canada;
- Regroupe des organismes piliers en danse reconnus hors des frontières de Québec;
- Favorise l'émergence d'une relève qui souhaite travailler à Québec;
- Peut compter sur l'intervention d'organismes de services essentiels à son développement;
- Assure la diffusion d'un volume de spectacles permettant à la danse d'être vue régulièrement à Québec autant auprès du grand public que du jeune public;
- A acquis un public qu'il nourrit et cherche constamment à développer;
- Reçoit l'appui des partenaires publics des différents paliers de gouvernement;
- Profite des retombées de la mesure Première Ovation³ qui permet le développement professionnel et motive la rétention des jeunes artistes de la danse à Québec;
- Est présent et actif dans différents lieux de concertation à Québec et à l'échelle du Québec et du Canada;
- Suscite la cohésion et profite des liens étroits qui se sont établis entre les acteurs du milieu;
- Veut se donner les moyens d'assurer son essor.



Québec
un pôle incontournable
de danse professionnelle

³ Mise en place par la Ville de Québec, la mesure Première Ovation est gérée par La Rotonde et permet un soutien à la relève artistique.

3.2 LES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT

La réalisation de la vision de développement du milieu de la danse professionnelle sera articulée dans les cinq prochaines années (2012-2017) autour des cinq grandes orientations suivantes :

1. Stimuler l'avancement artistique et assurer la compétitivité de Québec en danse
2. Donner à la danse de Québec les moyens organisationnels de se réaliser pleinement
3. Élargir les publics et accroître la notoriété de la danse à Québec
4. Accentuer les échanges et le rayonnement de la danse de Québec à l'extérieur de Québec
5. Renforcer la connaissance sur la discipline et ses pratiques

Comme le présente le tableau de la page suivante, ces cinq orientations se déclinent en plus d'une vingtaine de stratégies. Ces stratégies traduisent les avenues privilégiées pour la réalisation des orientations.

tab.1 Les stratégies d'intervention selon les cinq orientations de développement

O₁ Stimuler l'avancement artistique et assurer la compétitivité de Québec en danse	O₂ Donner à la danse de Québec les moyens organisationnels de se réaliser pleinement	O₃ Élargir les publics et accroître la notoriété de la danse à Québec	O₄ Accentuer les échanges et le rayonnement de la danse de Québec à l'extérieur de Québec	O₅ Renforcer la connaissance sur la discipline et ses pratiques
S 1.1 Renforcer l'enseignement de niveau supérieur en danse	S 2.1 Renforcer les organisations en danse	S 3.1 Poursuivre le développement et la diversification des publics pour la danse à Québec	S 4.1 Promouvoir Québec comme pôle de danse à l'extérieur de Québec	S 5.1 Accroître les échanges professionnels au sein du milieu
S 1.2 Améliorer les conditions de recherche et de création	S 2.2 Assurer la santé et la sécurité des artistes et des travailleurs culturels	S 3.2 Assurer des interventions accrues et diversifiées en médiation culturelle	S 4.2 Accentuer la présence des professionnels et des artistes en danse de Québec et favoriser une circulation plus importante de leurs œuvres à l'extérieur de Québec	S 5.2 Développer et donner accès aux connaissances sur la danse en général et sur la danse de Québec
S 1.3 Optimiser la présentation des œuvres de danse à Québec	S 2.3 Soutenir l'entrepreneuriat artistique	S 3.3 Améliorer et accroître la place de la danse dans le milieu de l'éducation de Québec	S 4.3 Accroître et diversifier les actions de représentation de la danse de Québec à l'extérieur de Québec	S 5.3 Constituer et mettre en valeur le patrimoine de la danse de Québec
S 1.4 Faciliter l'émergence d'une relève de chorégraphes et d'interprètes	S 2.4 Développer l'emploi en danse	S 3.4 Accroître la présence et la visibilité de la danse dans la vie de Québec	S 4.4 Faire en sorte qu'un plus grand nombre d'artistes, de professionnels et de productions d'ailleurs au Québec, du reste du Canada et de l'étranger soit accueilli à Québec	
S 1.5 Permettre le développement artistique des interprètes et des chorégraphes de Québec	S 2.5 Accroître et diversifier le financement pour la danse de Québec			

Note : Selon la convention graphique utilisée dans le tableau, le O réfère au terme Orientation et le S au terme Stratégie.

LE PLAN D'ACTION 2012-2017

En fonction des orientations fixées et pour chacune des stratégies privilégiées, des actions ont été déterminées. Ces actions définissent la feuille de route du milieu de la danse de Québec pour les cinq prochaines années.

4.1 LES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Bien que les actions intégrées au plan d'action soient toutes jugées déterminantes pour l'essor du milieu de la danse professionnelle de Québec, des priorités de développement ont été établies. Ces priorités sont les suivantes :

1. Réaliser toutes les composantes du projet de Maison de la danse : lieu identitaire, studios et espaces administratifs additionnels, services partagés, fonctions optimisées liées au centre chorégraphique et au diffuseur de spectacles, etc.;

4. Augmenter la capacité d'accueil de spectacles de La Rotonde, c'est-à-dire la présentation d'un nombre plus élevé de spectacles et l'accès à des salles optimales (jauge de 250 sièges et satisfaisant aux exigences de la discipline);

2. S'assurer que L'École de danse de Québec dispose des ressources nécessaires pour répondre aux exigences d'une formation professionnelle concurrentielle à l'échelle nationale et internationale : programmes de niveau supérieur actualisés, espaces physiques additionnels, niveau de financement public plus élevé, etc.;

5. Faire en sorte que L'Artère dispose d'une structure de gestion dédiée et permanente;

3. Accroître le financement public disponible pour le fonctionnement des compagnies de danse ainsi que pour la réalisation des projets artistiques des chorégraphes indépendants;

6. Mettre en place des espaces laboratoires permettant l'exploration et l'expérimentation et intégrant des occasions de présentation et d'échanges avec le milieu professionnel et les publics.

4.2 L'APPUI AU PLAN DIRECTEUR

Les besoins pour l'essor de la danse professionnelle de Québec sont importants. Répondre à ces besoins commande dans bien des cas un niveau de financement public plus important de même que la révision ou la création de nouveaux programmes ou mesures par les subventionnaires. Ce sont là des interventions majeures et déterminantes pour le milieu.

Le *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec*⁴ rendu public en juin 2011 propose un portrait exhaustif des besoins de la danse professionnelle au Québec en matière de financement public ou de révision et de création de programmes et de mesures.

Le milieu de la danse professionnelle de Québec adhère au *Plan directeur* et, dans cet esprit, appuie les différentes actions de représentation menées par les instances représentatives du milieu à Québec, au Québec et au Canada pour faire valoir les besoins en matière de financement public ou de révision et de création de programmes et de mesures.

4.3 LE PLAN D'ACTION 2012-2017

Les actions permettant la mise en œuvre du plan de développement sont présentées aux pages qui suivent. Elles sont déclinées selon les orientations et les stratégies retenues. L'échéancier de réalisation de chacune des actions est précisé de même que les principaux responsables de leur réalisation.

⁴ Daigle, Pascale et Hébert, Lorraine, *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021*, pour le compte du Regroupement québécois de la danse (RQD), Montréal, juin 2011, 134 p.

Orientation 1 : Stimuler l'avancement artistique et assurer la compétitivité de Québec en danse

Stratégies	Actions	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Principaux responsables	Conditions particulières de réalisation
1.1 Renforcer l'enseignement de niveau supérieur en danse	Collaborer à l'évaluation et à l'actualisation des programmes de niveau supérieur en danse et appliquer les recommandations pour répondre aux exigences d'une formation professionnelle concurrentielle	X	→	→	L'ÉDQ	Selon les conditions de réalisation du Cégep de Sainte-Foy
	Doter L'École de danse de Québec (L'ÉDQ) des espaces physiques additionnels assurant la qualité de la formation dispensée			X	L'ÉDQ	Suppose la disponibilité de fonds additionnels
	Permettre un contact plus fréquent des étudiants de L'ÉDQ avec des professeurs, des chorégraphes ou des professionnels invités et à cet égard : <ul style="list-style-type: none"> - favoriser l'accueil d'invités en danse évoluant à l'échelle locale, nationale ou internationale (classes de maître, processus de création chorégraphique, expériences de scène, etc.) - travailler de concert avec le milieu professionnel de Québec pour un accueil partagé de professeurs ou de chorégraphes 	X	→	→	L'ÉDQ	En partenariat avec les autres organismes de danse de Québec
	Faciliter l'intégration professionnelle des diplômés de L'ÉDQ et plus spécifiquement : <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place un programme régulier de mentorat - maintenir et accroître les liens de L'ÉDQ avec les organismes de services en danse tels La Rotonde, L'Artère⁵, les compagnies de danse, afin de multiplier les contacts des étudiants avec le monde professionnel de la danse de Québec. 	X	→	→	L'ÉDQ	En partenariat avec les autres organismes de danse de Québec

⁵ L'Artère est un organisme à but non lucratif voué au développement et au perfectionnement en danse contemporaine.

Stratégies	Actions	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Principaux responsables	Conditions particulières de réalisation
	Mettre en place un programme de formation des formateurs		X		L'ÉDQ	En partenariat avec le MCCCC ⁶ et le Cégep de Sainte-Foy
	S'arrimer aux projets d'offre d'une formation spécialisée en direction des répétitions		X	→	Communauté de la danse ⁷	Projet mené par le RQD
1.2 Améliorer les conditions de recherche et de création	Valoriser au sein du milieu de la danse de Québec le ressourcement et la recherche fondamentale	X	→	→	Centre chorégraphique La Rotonde Communauté de la danse de Québec	Suppose un financement dédié
	Accroître le nombre et l'accès à des studios adéquats ainsi qu'à des espaces d'entreposage (des studios et des espaces d'entreposage sont intégrés au projet de Maison de la danse)	X	→		Centre chorégraphique La Rotonde	Saisir l'occasion d'acheter en entier l'édifice du 336, du Roi
	Permettre à La Rotonde de se développer comme centre chorégraphique (le centre chorégraphique est un élément central du projet de Maison de la danse)	X	→	→	Partenaires publics	Suppose un niveau de financement public plus important pour La Rotonde
	Accroître les possibilités et la diversité des résidences pour les artistes (une offre plus importante de résidences est prévue au projet de Maison de la danse)	X	→	→	Organismes pouvant offrir des résidences	Suppose la disponibilité d'espaces et des fonds additionnels

⁶ Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCC)

⁷ La mention communauté de la danse signifie que la responsabilité incombe aux acteurs du milieu de la danse (artistes, professionnels, organismes en danse) qui se reconnaissent ou se sentent interpellés par l'action. Certaines actions attribuées à la communauté de la danse pourront être prises en charge par la table de danse du Conseil de la culture à l'intérieur de ses plans d'action annuels. Précisons que la table de danse est un lieu de concertation et d'échanges pour les artistes et professionnels de la danse à Québec.

Stratégies	Actions	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Principaux responsables	Conditions particulières de réalisation
	Mettre en place des espaces laboratoires — non axés sur des œuvres achevées — permettant l'exploration et l'expérimentation et intégrant des occasions de présentation et d'échanges avec le milieu professionnel et les publics (des laboratoires sont intégrés à la programmation d'activités du projet de Maison de la danse)		X	→	Communauté de la danse	Suppose la disponibilité d'espaces et des fonds additionnels
	Sensibiliser les étudiants et les artistes du milieu de la danse à la carrière de directeur des répétitions	X	→	→	L'ÉDQ, les artistes et les professionnels de la danse	
	Développer des arrimages dans le milieu de manière à partager les coûts pour bénéficier de directeurs de répétitions expérimentés	X	→	→	Organismes de danse faisant appel à des directeurs de répétitions	
1.3 Optimiser la présentation des œuvres de danse à Québec	S'assurer que la danse soit partenaire dans la diffusion des arts de la scène et que ses exigences soient prises en compte dans les projets de salles de spectacles (jauges adéquates et conformes aux conditions de pratique de la discipline) et qu'elle ait accès aux salles de spectacle présentes et futures	X	→	→	Diffuseurs, compagnies et chorégraphes	
	Encourager le partage de ressources entre compagnies ou chorégraphes pour l'accès à une direction de production		X	→	Compagnies et chorégraphes	
	Développer de nouvelles occasions de diffusion d'œuvres de formes et de styles chorégraphiques divers dans des lieux non conventionnels et, dans ce cadre, favoriser l'émergence de manifestations alternatives en danse (inspirée des projets « Piss in the pool » ou « Short and sweet »)	X	→	→	Communauté de la danse	Suppose des fonds additionnels

Stratégies	Actions	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Principaux responsables	Conditions particulières de réalisation	
	Accroître les fonds disponibles pour la programmation des diffuseurs de danse de Québec dans le but d'accueillir plus d'œuvres en tournée	X	→	→	Partenaires publics		
1.4 Faciliter l'émergence d'une relève de chorégraphes et d'interprètes	S'assurer de la reconduction de la mesure Première Ovation pour la danse et réévaluer les dispositions de la mesure	X	→		Communauté de la danse	En partenariat avec la Ville de Québec	
	Faire connaître et valoriser les rôles d'apprenti, de stagiaire et de doublure	X	→	→	Communauté de la danse		
	Soutenir les compagnies dans l'intégration professionnelle des diplômés	X	→	→	Partenaires publics	Suppose le soutien financier des partenaires publics	
	Soutenir les compagnies dans l'accueil d'apprentis, de stagiaires ou de doublures	X	→	→	Partenaires publics	Suppose le soutien financier des partenaires publics	
	Proposer des mesures de soutien et d'accompagnement pour les interprètes de la relève (mesure incluse dans le développement du centre chorégraphique La Rotonde)			X	→	La Rotonde et d'autres organismes de danse	Suppose le soutien financier des partenaires publics
	Proposer une offre de services visant le développement professionnel et artistique des chorégraphes de la relève (une offre de ce type est à la programmation d'activités du projet de Maison de la danse)			X	→	L'Artère, La Rotonde et d'autres organismes de danse	Suppose le soutien financier des partenaires publics

Stratégies	Actions	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Principaux responsables	Conditions particulières de réalisation
1.5 Permettre le développement artistique des interprètes et des chorégraphes de Québec	Faciliter l'entraînement quotidien des interprètes et à cet égard : – Conserver l'accès gratuit des diplômés de L'ÉDQ à ses classes sur une période de 2 ans suivant la diplomation	X	→	→	L'ÉDQ	
	– Conserver la tarification préférentielle pour les artistes professionnels aux classes de L'ÉDQ	X	→	→	L'ÉDQ	
	– Faire en sorte que L'Artère puisse proposer une offre de classes d'entraînement régulière, diversifiée et adaptée aux besoins du milieu	X	→	→	L'Artère, L'ÉDQ, les compagnies de danse et les chorégraphes	Arrimage nécessaire avec les différentes activités des compagnies et des chorégraphes du milieu de même qu'avec L'Artère et L'ÉDQ
	– Encourager les chorégraphes et les compagnies en création et en répétition à offrir des classes d'entraînement du matin à leurs danseurs et à la communauté de la danse	X	→	→		
	Accroître et diversifier l'offre de stages et de classes de maître destinés aux chorégraphes et aux interprètes	X	→	→	L'Artère et La Rotonde	Suppose le soutien financier des partenaires publics
	Tenir régulièrement des auditions	X	→	→	Chorégraphes et compagnies	
	Développer des projets d'échanges artistiques avec des artistes de la danse de l'extérieur de Québec ainsi qu'avec des acteurs des autres disciplines artistiques de Québec	X	→	→	Communauté de la danse	Suppose le soutien financier des partenaires publics
	Mettre en place un système et des mécanismes pour une centralisation de l'information quant aux ressources ou aux occasions disponibles de développement professionnel à Québec ou ailleurs		X	→	La Rotonde, L'Artère et la communauté de la danse	

Orientation 2 : Donner à la danse de Québec les moyens organisationnels de se réaliser pleinement

Stratégies	Actions	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Principaux responsables	Conditions particulières de réalisation
2.1 Renforcer les organisations en danse	Faire en sorte que L'Artère dispose d'une structure de gestion dédiée et permanente	X	→	→	L'Artère	Suppose le soutien financier des partenaires publics
	Valoriser les postes en gestion et offrir des conditions de travail concurrentielles	X	→	→	Organismes employeurs en danse	Suppose des fonds additionnels pour les organismes employeurs
	Favoriser le partage de ressources ainsi que le développement et la mise en commun des outils de gestion entre les organismes ou les artistes du milieu	X	→	→	Communauté de la danse	
	Soutenir les actions visant l'offre à Québec d'une formation initiale de niveau supérieur en gestion des arts	X	→	→	Communauté de la danse	
	Inscrire davantage les organismes de danse dans les réseaux d'affaires de façon à intéresser les gens de ces réseaux à siéger à leur conseil d'administration	X	→	→	Communauté de la danse	
	Favoriser la mise en place de mécanismes facilitant le transfert de connaissances au sein des organismes de danse	X	→	→	Organismes de danse	
2.2 Assurer la santé et la sécurité des artistes et des travailleurs culturels	Développer un réseau de thérapeutes de garde en mesure de répondre aux urgences	X	→	→	Communauté de la danse et milieu de la santé	
	Rassembler les différents intervenants de la santé qui travaillent avec les danseurs et le milieu professionnel pour constituer un réseau actif	X	→	→	Communauté de la danse et milieu de la santé	

Stratégies	Actions	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Principaux responsables	Conditions particulières de réalisation
	Tenir un forum sur la santé des artistes et des travailleurs culturels réunissant les intervenants de la santé et du milieu professionnel de la danse de Québec ⁸			X	Communauté de la danse et milieu de la santé	Suppose le soutien financier des partenaires publics
2.3 Soutenir l'entrepreneuriat artistique	Développer et soutenir le mentorat en gestion	X	→	→	Communauté de la danse	Suppose le soutien financier des organismes de services et des partenaires publics
	Travailler à mettre en place des mesures de soutien en gestion pour les artistes en mi-carrière ou établis (permettant une continuité de Première Ovation)	X	→	→	Organismes de services	Suppose le soutien financier des partenaires publics
	Permettre à l'Annexe ⁹ de soutenir plus de chorégraphes et de compagnies en danse et de leur offrir des services qui répondent à leurs besoins	X	→	→	Partenaires publics et l'Annexe	Suppose des fonds additionnels pour l'Annexe
	Encourager la mise en place d'une diversité de modèles et d'approches organisationnels	X	→	→	Communauté de la danse et les partenaires publics	
	Faire connaître les possibilités de formation sur mesure	X	→	→	Organismes offrant de la formation sur mesure	
	Adapter l'offre de formation continue à la disponibilité des artistes et des professionnels du milieu	X	→	→	Organismes offrant de la formation continue	

⁸ Exemples de conférenciers à inviter : Ginette Hamel de Artists Health Centre Foundation à Toronto <http://www.ahcf.ca> (un modèle à considérer), Roger Hobden, médecin sportif et ostéopathe (approche holistique) et Sylvie Fortin, Danse et santé.

⁹ L'Annexe est un organisme de services à but non lucratif qui propose des services de soutien administratif aux artistes et aux organismes de plusieurs disciplines artistiques, dont la danse.

Stratégies	Actions	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Principaux responsables	Conditions particulières de réalisation
	Assurer l'évolution de la table de danse comme lieu d'échanges en fonction des besoins et des réalités du milieu	X	→	→	Table de danse	
2.4 Développer l'emploi en danse	Proposer aux artistes des conditions de travail améliorées	X	→	→	Compagnies de danse et chorégraphes	Suppose des fonds additionnels
	Offrir, au sein des organismes en danse, des stages pour les fonctions de gestion	X	→	→	Organismes en danse, Emploi-Québec, maisons d'enseignement collégiales et universitaires	En partenariat avec Emploi-Québec ou des maisons d'enseignement collégiales et universitaires Suppose le soutien financier de partenaires publics
	Entretenir des relations constantes avec les organismes et les artistes des autres disciplines artistiques de Québec et susciter des occasions de travail pour les artistes de la danse	X	→	→	Communauté de la danse	
	Faire valoir la diversité des emplois possibles en danse à Québec notamment dans d'autres disciplines et d'autres fonctions (professeurs, directeurs de répétition, etc.)	X	→	→	L'ÉDQ, organismes de services, communauté de la danse	
	Développer les liens avec les organismes liés au développement des ressources humaines en culture notamment le CQRHC et le CRHSC ¹⁰	X	→	→	Organismes en danse	

¹⁰ Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) et Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC).

Stratégies	Actions	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Principaux responsables	Conditions particulières de réalisation
2.5 Accroître et diversifier le financement pour la danse de Québec	Mettre en place un fonds pour la coproduction		X	→	La Rotonde et la communauté de la danse	
	Évaluer l'équité du niveau de financement public reçu par les organismes de danse de Québec	X			Partenaires publics	Donner suite à cette évaluation
	Développer les partenariats financiers et accroître le financement privé de la danse notamment en favorisant une présence plus importante des acteurs de la danse dans les réseaux d'affaires	X	→	→	Communauté de la danse	
	Étudier la possibilité de mener des actions communes de financement privé dans le milieu de la danse en lien avec des projets précis			X	Communauté de la danse	Donner les suites conséquentes aux résultats de l'évaluation
	Hausser le niveau de financement public reçu par les organismes et les artistes en danse de Québec	X	→	→	Partenaires publics	

Orientation 3 : Élargir les publics et accroître la notoriété de la danse à Québec

Stratégies	Actions	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Principaux responsables	Conditions particulières de réalisation
3.1 Poursuivre le développement et la diversification des publics pour la danse à Québec	Renforcer la fonction marketing des organismes en danse (stratégies et outils de promotion, connaissance des publics, etc.)	X	→	→	Organismes en danse	Suppose des fonds additionnels
	Augmenter le nombre de spectacles présentés par les diffuseurs	X	→	→	Diffuseurs de danse	Suppose des fonds additionnels
	Favoriser une plus grande diversité de spectacles de danse présentés à Québec	X	→	→	Diffuseurs de danse et producteurs de manifestations alternatives en danse	Suppose des fonds additionnels
	Favoriser la concertation et des actions communes de promotion entre diffuseurs de danse	X	→	→	Diffuseurs de danse	
	Maintenir la présence des œuvres d'artistes et de compagnies de la relève de Québec dans la diffusion de spectacles de danse à Québec	X	→	→	Diffuseurs de danse	
	Assurer une récurrence dans la présentation de spectacles destinés au jeune public	X	→	→	Diffuseurs de danse	
	Assurer une veille sur l'évolution des plateformes de diffusion numérique	X	→	→	Diffuseurs de danse, communauté de la danse et partenaires publics	

Stratégies	Actions	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Principaux responsables	Conditions particulières de réalisation
3.2 Assurer des interventions accrues et diversifiées en médiation culturelle	Assurer un soutien financier adéquat et continu aux activités de médiation culturelle	X	→	→	Partenaires publics	
	Accentuer le réseautage de manière à accroître les collaborations avec les organismes et les institutions culturelles de Québec	X	→	→	Communauté de la danse	
	Encourager le partage de ressources entre organismes de danse ou artistes et compagnies pour l'accès à une ressource spécialisée en médiation culturelle		X	→	Communauté de la danse	Suppose des fonds additionnels pour l'accès à la ressource
	Étendre la portée des projets de médiation culturelle en initiant des projets de danse en partenariat avec des acteurs d'autres domaines d'intervention sociale (ex. : éducation, santé, loisir, économie sociale, etc.)	X	→	→	Communauté de la danse	Suppose des fonds additionnels pour réaliser les projets
3.3 Améliorer et accroître la place de la danse dans le milieu de l'éducation de Québec	Sensibiliser le milieu de l'éducation aux sorties culturelles scolaires par des représentations et par la publication d'un guide des sorties scolaires	X	→	→	Conseil de la culture	
	Assurer une présence continue de la danse au comité arts-éducation du Conseil de la culture	X	→	→	Communauté de la danse	
	Intensifier le travail de promotion, d'animation et d'intervention du milieu de la danse auprès du milieu scolaire dans les écoles de la région	X	→	→	Communauté de la danse en collaboration avec le milieu scolaire	
	Positionner Québec comme lieu de tenue d'une rencontre de la <i>Dance and the Child International Conference</i> (DaCI) ¹¹		X	→	Communauté de la danse	Suppose des fonds additionnels

¹¹ <http://www.daci.org>

Stratégies	Actions	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Principaux responsables	Conditions particulières de réalisation
	Développer des projets entre le milieu professionnel et celui de l'éducation et dans ce cadre assurer le développement de projets comme « Marquer la danse »	X	→	→	Communauté de la danse	Suppose des fonds additionnels
3.4 Accroître la présence et la visibilité de la danse dans la vie de Québec	Créer les prix de la danse lors des <i>Prix d'excellence des arts et de la culture</i> organisés par le Conseil de la culture		X		Organismes en danse	Suppose des fonds additionnels
	Poursuivre le travail amorcé par le comité de réflexion sur le positionnement de la Journée internationale de la danse, travailler à cet égard en concertation avec le Regroupement québécois de la danse (RQD) et évaluer la possibilité de s'arrimer au projet de l'Assemblée canadienne de la danse (ACD)	X	→	→	Table de danse Communauté de la danse	
	Accentuer la visibilité des artistes et des organismes en danse à Québec notamment sur Internet et dans les réseaux sociaux	X	→	→	Communauté de la danse	
	Mettre en place un groupe de réflexion ayant pour mandat d'élaborer une stratégie pour intéresser les médias de Québec à la danse professionnelle	X	→	→	Table de la danse	
	Permettre à la danse de disposer d'un lieu identitaire (la Maison de la danse)	X	→	→	Partenaires publics	
	Accentuer la présence de la danse dans les différentes sphères de la vie de la population de Québec (milieux sociaux, de la santé, culturels, de l'éducation, scientifique, arrondissements, etc.)	X	→	→	Communauté de la danse	

Orientation 4 : Accentuer les échanges et le rayonnement de la danse de Québec à l'extérieur de Québec

Stratégies	Actions	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Principaux responsables	Conditions particulières de réalisation
4.1 Promouvoir Québec comme pôle de danse à l'extérieur de Québec	Participer collectivement à l'affirmation de Québec comme pôle incontournable de danse professionnelle	X	→	→	Communauté de la danse et partenaires publics de Québec	
	Faire de Québec une plaque tournante de la circulation de la danse au Québec	X	→	→	Diffuseurs en danse	Suppose des fonds additionnels et une plus grande capacité de présenter des spectacles de danse (nombre de spectacles et salles conformes)
	Développer l'image de marque du pôle et de ses composantes comme outils pour étendre son rayonnement et développer sa notoriété à l'échelle provinciale, nationale et internationale	X	→	→	Table de danse, communauté de la danse et partenaires publics	Suppose des fonds additionnels
	Faire la promotion de la danse professionnelle de Québec notamment dans le cadre de la Journée internationale de la danse	X	→	→	Table de danse, communauté de la danse et partenaires publics	Suppose des fonds additionnels
	Rendre visible en permanence l'information sur les activités et la vie artistique de la danse de Québec notamment via les sites Internet des organismes en danse de Québec et sur des sites de référence : le portail du RQD, <i>Danse current</i> , Wikipédia, etc.	X	→	→	Communauté de la danse	Suppose des fonds additionnels

Stratégies	Actions	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Principaux responsables	Conditions particulières de réalisation
4.2 Accentuer la présence des professionnels et des artistes en danse de Québec et favoriser une circulation plus importante de leurs œuvres à l'extérieur de Québec	Développer des plateformes et des vitrines pour le travail des artistes et des organismes de danse de Québec au sein des manifestations culturelles ou d'événements-vitrines	X	→	→	Diffuseurs de danse et communauté de la danse	Suppose des fonds additionnels
	Développer des projets d'échanges d'expertises (stages, résidences, ateliers, colloques, projets de recherche) entre les professionnels en danse de Québec et d'ailleurs au Québec	X	→	→	Communauté de la danse avec le soutien des organismes de services	Suppose des fonds additionnels
	Favoriser et soutenir la conclusion d'ententes de réciprocité de diverses natures entre des organismes et des instances de Québec et d'ailleurs au Québec	X	→	→	Organismes en danse et instances publiques de Québec et d'ailleurs au Québec	Suppose le soutien financier de partenaires publics
	Assurer l'accès des compagnies et des chorégraphes indépendants à des ressources et des compétences en développement des marchés et à du financement pour l'élaboration de stratégies, d'outils et d'actions promotionnels efficaces	X	→	→	Partenaires publics, compagnies et chorégraphes	Suppose des fonds additionnels
4.3 Accroître et diversifier les actions de représentation de la danse de Québec à l'extérieur de Québec	Mettre en place une mesure de soutien permettant un engagement et une participation d'artistes et de professionnels de la danse de Québec au sein des principaux réseaux québécois, canadiens et internationaux		X	→	Partenaires publics	
	Mettre en place des mécanismes d'accompagnement voire un modèle de parrainage pour développer des ambassadeurs de la danse de Québec		X	→	Communauté de la danse	

Stratégies	Actions	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Principaux responsables	Conditions particulières de réalisation
4.4 Faire en sorte qu'un plus grand nombre d'artistes, de professionnels et de productions d'ailleurs au Québec, du reste du Canada et de l'étranger soit accueilli à Québec	Faciliter l'accès à du soutien financier pour l'accueil plus fréquent à Québec d'artistes, de formateurs et autres professionnels de la danse	X	→	→	Partenaires publics	
	Permettre aux diffuseurs d'accueillir plus régulièrement et en plus grand nombre des spectacles d'ailleurs au Québec, du reste du Canada et de l'étranger	X	→	→	Partenaires publics et diffuseurs en danse	Suppose des fonds additionnels
	Accueillir des événements nationaux et internationaux de danse professionnelle (conférence annuelle, assemblée générale d'organisme, etc.) et dans ce cadre faire notamment les démarches pour recevoir l'assemblée générale annuelle de CanDanse		X	→	Communauté de la danse	Suppose des fonds additionnels

Orientation 5 : Renforcer la connaissance sur la discipline et ses pratiques

Stratégies	Actions	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Principaux responsables	Conditions particulières de réalisation
5.1 Accroître les échanges professionnels au sein du milieu	Mettre en place une plateforme virtuelle d'échanges d'information entre les principaux organismes du milieu		X		Communauté de la danse	Possiblement via le portail de la communauté de la danse de Québec intégré au site Internet de La Rotonde
	Accroître les liens et les activités reliées au RQD à Québec	X	→	→	RQD, la table de danse et la communauté de la danse	
	Créer des occasions de rassemblement des acteurs clés du milieu de la danse : conférences, formations, colloques, formule de rendez-vous réguliers (5 à 7 ou déjeuners)	X	→	→	Communauté de la danse	
	Inviter les étudiants en danse à assister aux activités du milieu professionnel : activités de L'Artère, de la table de danse, tenue de laboratoires publics, etc.	X	→	→	L'ÉDQ, la table de danse et la communauté de la danse	
5.2 Développer et donner accès aux connaissances sur la danse en général et sur la danse de Québec	Créer un centre de documentation et d'archives accessibles aux professionnels de la danse (un centre de documentation est inclus dans le projet de Maison de la danse)		X	→	La Rotonde et L'ÉDQ	Suppose des fonds additionnels et la réalisation du projet de la Maison de la danse
	Favoriser le réseautage avec les autres centres de documentation sur la danse au Québec et à l'échelle canadienne et internationale (action prévue au projet de Maison de la danse)		X	→	La Rotonde et L'ÉDQ	Suppose la complicité des autres centres de documentation

Stratégies	Actions	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Principaux responsables	Conditions particulières de réalisation
	Favoriser le développement des publications sur la danse de Québec et la présence de la danse de Québec dans des revues de danse	X	→	→	Communauté de la danse	Suppose des fonds additionnels
	Développer et maintenir à jour un portail sur la danse de Québec sur Wikipédia	X	→	→	Communauté de la danse	
	Développer des liens avec le monde de la recherche universitaire au Québec	X	→	→	Communauté de la danse	
5.3 Constituer et mettre en valeur le patrimoine de la danse de Québec	Documenter l'histoire de la danse de Québec et sa place dans l'évolution de la danse au Canada		X	→	Communauté de la danse	
	Travailler à constituer la cartographie de la danse professionnelle de Québec		X	→	Communauté de la danse	Suppose des fonds additionnels
	Développer des outils communs pour le milieu pour la documentation, la conservation et la mise en valeur de l'ensemble du patrimoine de la danse de Québec		X	→	Communauté de la danse	Suppose des fonds additionnels
	Faire connaître le répertoire de Québec et encourager la reprise d'œuvres de ce répertoire, notamment par la mise en place d'un projet intergénérationnel agissant comme incubateur de talents en favorisant différents types d'intervention (formation, mentorat, échanges artistiques et professionnels, etc.) et en privilégiant les relations entre différents organismes et professionnels en danse ainsi que l'acquisition d'une expérience professionnelle pour la relève		X	→	Communauté de la danse	Suppose des fonds additionnels